

L'ÉCHO DE MAREAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

TAUX D'IMPOSITION 2024

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation : 9,95 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,19 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.02 %

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif 2024 est voté, à la majorité, par l'assemblée aux chiffres suivants :

La section de fonctionnement est arrêtée à 523.145,91 €

La section d'investissement est arrêtée à 345.194,00 €

Afin d'assurer l'équilibre de cette dernière section, il est prévu un prélèvement de 31.871 €.

DEMANDE DE SUBVENTION

Après proposition de la bibliothèque municipale,

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation du spectacle « Le cabaret des délicieuses » le samedi 8 février 2025 avec la Compagnie « Toutes directions » pour un montant de 1.590 €.

Sollicite le Conseil départemental pour une demande de subvention à hauteur de 60 % du montant de la prestation, soit 954 €

DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après consultation de la population du 24 octobre au 6 décembre 2023, et en avoir délibéré, confirme les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'ENR:

LA PECHE

La pêche aux mares est ouverte depuis le 9 mars 2024 de l'heure légale de lever du soleil à 20h, et ceci jusqu'au 15 septembre.

Les cartes sont à vendre en mairie les lundi et jeudi et au Montafilan à ses jours d'ouverture.

Le règlement se fait exclusivement par chèque à l'ordre du trésor public

Le respect des lieux est indispensable au bien-être de tous.

CIVISME

Les points de collecte du verre sont réservés exclusivement au verre. Tous les autres déchets doivent être déposés en déchetterie ou dans vos poubelles particulières (exemple : bouquets de Lilas, emballage plastique, pneus etc.. Nous déplorons trop souvent des dépôts sauvages au détriment des missions pre-

LE MOT DE LA BIBLI...*« En mai, fais ce qu'il te plait ! »*

Pour vous plaire, un spectacle tout public et gratuit, à partir de 4 ans, intitulé « **Sauve-Mouton** » vous est proposé le **mercredi 22 mai à 15h30** à la salle des fêtes, dans le cadre du festival départemental « Ozékir ».

« Mais c'est pas tout, mais c'est pas tout ! » Bourvil

La bibli s'est aussi amusée à organiser des « **Olympiades** » au cours desquelles vous pourrez jouer en famille dans des épreuves « sportives » (mais pas trop tout de même !)

Préparez vos baskets et réservez votre **dimanche 26 mai après-midi !**

« Gagner sans s'amuser n'a aucun intérêt ! » R.Etcheto***** MAREAU-AUX-BOIS *******CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE****DU 8 MAI 1945**

RASSEMBLEMENT SUR LA PLACE À 10H45

Formation du cortège avec les enfants des écoles, le Conseil Municipal, les Anciens Combattants et Victimes de guerre, les familles et autres participants.

Défilé au cimetière, recueillement devant la stèle centrale.

Retour au Monument aux Morts,
Dépôt de gerbes et lecture des messages.

Vin d'honneur pour tous servi à la salle de réunion.

